

scbg-scfp5400@scbg.ca
(819) 243-4069
130, avenue Gatineau
Gatineau (Québec), J8T 4J8

MOT DU PRÉSIDENT — MIKE LECLAIR

Chers membres,

En tout premier lieu, j'aimerais vous dire bonjour.

Sachez que je suis sincèrement honoré d'avoir été élu à la présidence de votre syndicat lors de l'assemblée générale ordinaire du mois d'octobre 2022. Ce sera un immense plaisir de vous représenter tout au long de mon mandat.

Un petit aperçu de moi... J'ai grandi dans une famille très impliquée syndicalement. En effet, mon papa a déjà été président de son syndicat local. Par conséquent, j'adore défendre les droits de la personne et la convention collective. À l'emploi du Service de l'informatique de la Ville de Gatineau depuis 1999, je me suis toujours impliqué syndicalement. Malheureusement, cette implication ne m'a pas toujours attiré les mérites de mes gestionnaires. Malgré tout, j'ai toujours respectueusement informé ceux-ci des droits des employés selon la convention collective en vigueur.



L'année 2023 s'annonce être très chargée pour les cols blancs de la Ville de Gatineau puisque notre convention collective est échue depuis le 31 décembre 2022. Une assemblée générale extraordinaire, concernant la négociation du renouvellement de notre convention collective, a eu lieu en présentiel au mois de novembre 2022. Cette première rencontre, en présentiel depuis la fin de la pandémie, fut très agréable et ce fut un plaisir de vous y voir.

À la suite de cette assemblée, votre comité de négociation a travaillé sans relâche afin de rédiger et d'assembler tous les documents nécessaires. Nous sommes prêts et nous allons arriver à la table de négociation avec le mandat que vous nous avez confié. Nous vous avons également indiqué, lors de cette assemblée, que notre objectif était de signer une entente de principe avec l'employeur avant la période estivale 2023. Soyez assurés, chers membres, que nous gardons toujours le cap sur cet échéancier.

Les échanges avec l'employeur, en vue d'entériner une nouvelle convention collective (5 ans minimum selon la loi), débiteront prochainement. Les combats et les sacrifices effectués dans le passé par les membres cols blancs seront toujours d'actualité lors de ces échanges, et ce, afin d'assurer une continuité de vos droits et de protéger vos acquis.

De plus, j'aimerais remercier tous les membres qui s'impliquent dans notre syndicat, que ce soit comme délégué ou simplement en supportant ou en informant un autre membre de ses droits. Je sais que nous avons un bon employeur, cependant, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat si vous vous sentez brimés dans vos droits, si vous constatez un non-respect de votre convention collective ou simplement si vous avez des questions.

Grâce à notre incroyable force, nous formons une équipe indispensable.

Tous unis, nous n'avons pas de vis-à-vis!

Mike Leclair ☺
Président SCBG-SCFP 5400

VOTRE SYNDICAT

Votre syndicat, c'est d'abord et avant tout un regroupement de salariés qui agit pour défendre leurs droits et améliorer leurs conditions de travail. Grâce à leurs efforts et à leur implication, les membres sont en mesure d'opposer à leurs employeurs une résistance cohérente.

Être syndiqué, c'est de s'informer, de se mobiliser en participant aux activités syndicales (réunions, activités sociales, manifestations) et en restant à l'affût de l'actualité. C'est aussi poser des questions, effectuer ses recherches et établir son opinion. La mobilisation des employés est le plus grand défi du monde syndical. Il est vrai de dire qu'on voit plus souvent son syndicat quand ça va mal. Mais il est faux de penser que c'est juste quand ça va mal qu'on doit s'impliquer dans celui-ci. À cet effet, il est bon de préciser que la période 2022-2023 apporte son lot de défis, car elle signifie le début des négociations de la prochaine convention collective.

Bien qu'existant depuis un bon moment déjà, c'est à partir de 2002 et des fusions municipales au Québec que le Syndicat des cols blancs de Gatineau commença sa première transformation. C'est à cette époque que l'Association des employés et des employées de bureau de la Ville d'Aylmer inc., le Syndicat des employés de la Communauté régionale de l'Outaouais, la section locale 2319 du SCFP (Ville de Buckingham), la section locale 2320 du SCFP (Ville de Masson-Angers), l'Association des employés municipaux de la Ville de Hull inc. et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. se regroupent pour former une seule entité.

Syndicat indépendant pendant de nombreuses années, 2017 amena une autre transformation importante alors que les membres optent pour une affiliation avec le Syndicat canadien de la fonction publique. C'est ainsi que le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. est devenu le Syndicat des cols blancs de Gatineau – SCFP 5400. Notre syndicat compte aujourd'hui plus de 900 membres, ce qui fait de lui une section locale d'importance au Conseil provincial du secteur municipal (plus de 35 000 membres), affilié au SCFP-Québec. Le SCFP-Québec compte plus de 120 000 membres à travers la province et plus de 700 000 membres au Canada.

Lorsqu'une section locale démontre qu'elle est unie, l'employeur le ressent. La force d'un syndicat débute avec l'implication de ses membres. N'hésitez jamais à nous interpeller lorsque vous sentez que vos droits ne sont pas respectés, car nous travaillons pour vous.



RENCONTREZ L'EXÉCUTIF DU SCBG-SCFP 5400



Mike Leclair
Président
president@scbg.ca
819-243-4069



Sophie Desmarais
Vice-présidente intérimaire
vice-president@scbg.ca
819-243-4069



Marc Lefebvre
Agent de griefs
agent_griefs@scbg.ca
819-243-4069



Julie Cadieux
Agente en évaluation des emplois
agent_evaluation@scbg.ca
819-243-4069

RENCONTREZ L'EXÉCUTIF DU SCBG-SCFP 5400



Sylvie Bélanger
Agente en santé et sécurité intérimaire
agent_sst@scbg.ca
819-243-4069



Martin Trépanier

Secrétaire-trésorier intérimaire
secrtaire-tresorier@scbg.ca
819-243-4069



Lisa Bélair
Secrétaire archiviste
secrtaire-archiviste@scbg.ca
819-243-4069



Roch Lépine
Directeur
directeur@scbg.ca

Dans cette édition vous trouverez:

- Profil d'un col blanc
- Articles promotionnels
- Carte de membres
- Qu'est-ce qu'un délégué syndical?
- Liste délégué(e)s syndicaux—2020-2023
- Application Lifeworks
- Qu'est-ce qu'un réseau de déléguées et délégués sociaux
- Liste délégué(e)s sociaux
- Conférence nationale des délégués sociaux de la FTQ
- Souffrir au travail c'est jamais normal
- Présentation d'un comité syndical
- Congé de maladie en moins — Loi 15
- Maladie / Invalidité... Que devez-vous faire?
- Résistances féministes
- Appui à la négociation et l'application de la convention collective
- Prix de présence — Party 2022
- Noël Magique 2022 — Gagnants des tirages
- Noël 2022
- Moments marquants

Vous voulez participer à
l'écriture du journal?

[Contactez-nous!](#)

PROFIL D'UN COL BLANC

Martin Laplante

Préposé au surplus actif et au magasin - Approvisionnement responsable

3 juillet 2007, Martin Laplante fait son entrée à la Ville de Gatineau en tant que préposé à la réglementation sur une affectation temporaire. Ensuite il a œuvré comme préposé au stationnement ainsi que préposé aux matières résiduelles. Depuis août 2017, il est préposé au surplus actif et au magasin au Service de l'approvisionnement responsable.



Ses principales tâches consistent à recevoir les biens de la Ville, dont les services veulent se départir, et de tenter de les donner à d'autres services municipaux ou à des organismes. Il aide les magasiniers à réceptionner la marchandise et il fait leurs commandes. Martin conduit parfois le chariot élévateur. De plus, il remplit les formulaires dans le Portail libre-service, Santé, Sécurité (accident de travail). Il achemine les rapports des achats, que les cols bleus ou les cols blancs ont faits dans les magasins, aux contremaîtres ou aux gestionnaires. Il effectue également les requêtes de transport. Il est principalement en télétravail, mais il se déplace à l'occasion dans l'entrepôt situé sur la rue d'Edmonton dans le secteur Hull. Selon Martin, les qualités nécessaires à son titre d'emploi sont l'autonomie ainsi que d'aimer le travail physique. Il explique apprécier que son poste ne soit pas trop routinier. Par contre, il déplore le fait qu'il doive dire à des services que leurs biens seront jetés faute de place.

Martin pratique comme sports le ski de fond et le vélo en plus de faire du camping. Il a 2 enfants autistes : 1 fille de 11 ans et 1 garçon de 13 ans. Il conclut en disant « qu'il y a beaucoup de défis à la maison! »

Dominique Larocque
Déléguée syndicale et membre du comité du journal syndical



Programme d'aide aux employés et à la famille (PAE)



Laissez-nous vous aider

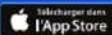
Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAE) vous apporte un soutien immédiat et confidentiel pour vous aider à résoudre vos préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie.

Le PAE est disponible sans frais, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Laissez-nous vous aider.

Accédez à votre PAE en tout temps, par téléphone, sur le Web ou à l'aide de votre appareil mobile.

819 772-1239

ATS-ATME (malentendants) : 1 877 338-0275
www.gatineau.ca/pae



Distribution d'objets promotionnels

Si vous n'avez pas reçu votre bouteille et stylo à l'effigie de notre syndicat, contactez vos délégués syndicaux ou contactez-nous par courriel ou téléphone.

scbg-scfp5400@scbg.ca



Syndicat des cols blancs de Gatineau

SCFP 5400



CARTE DE MEMBRES

En cette période de négociation, l'opinion des membres sera sollicitée. Il est toutefois important de savoir qu'afin de pouvoir voter, vous devez préalablement avoir payé votre 2\$ de frais d'adhésion en plus d'avoir signé la carte (tel que sur l'image). De façon à ce qu'un maximum de membres puisse exprimer leur opinion au sujet de la nouvelle convention collective, les délégués entreront en contact avec ceux qui n'ont pas payé et signé leur carte d'adhésion. Vous pouvez cependant prendre de l'avance et les contacter pour vous informer de la procédure à suivre! La liste des délégués se trouve à la page 8.



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Mme M.

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Employeur : _____

Fonction : _____

Je donne mon adhésion au **Syndicat des cols blancs de Gatineau - SCFP 5400**

J'ai payé personnellement une somme de 2,00 \$ à titre de cotisation syndicale.

Signature : _____

Date : _____

J J M M A A A A

Témoïn _____

QU'EST-CE QU'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL ?

Comme personne déléguée syndicale, votre rôle est de regarder et d'écouter ce qui se passe dans votre milieu de travail, au nom de votre section locale. Dans le cadre de ce rôle, vous tiendrez l'exécutif au courant des enjeux d'importance pour votre section locale dans les négociations.

Communication

80 % du travail est d'informer l'exécutif (les yeux, les oreilles sur le terrain) ou les membres (convention collective, recours, vie syndicale, etc.), babillards syndicaux, journal syndical, etc.

Représentation et défense

20% du travail, faire appliquer la convention collective et représenter les membres auprès des supérieurs immédiats, accompagner les membres lors des rencontres avec l'employeur.

Mobilisation

En se faisant connaître et voir, pendant les négos, inciter à venir aux réunions, accueillir les nouveaux employés, créer des liens, présence des élus en allant dîner sur les lieux de travail.

Le délégué doit :

1. Être présent à tout type de rencontres auxquelles il est convoqué;
2. Transmettre et être responsable de l'information qu'il donne aux membres;
3. Développer des relations de travail harmonieuses dans son service et/ou édifice;
4. Soutenir et conseiller les membres qu'il représente dans leurs problématiques;
5. Se tenir au courant de la vie syndicale de son milieu de travail et en faire rapport au comité exécutif;
6. Accueillir les nouveaux membres;
7. Apprendre aux membres à mieux connaître la convention collective, le rôle du syndicat au travail;
8. Mobiliser les membres pour qu'ils appuient le rôle du syndicat dans les négociations, participent aux rassemblements publics, etc.;
9. Assurer de bonnes communications entre les membres et l'exécutif;



Comité des délégués

1. Le comité des délégués reçoit et étudie les suggestions et recommandations des membres relatives à l'orientation générale de la section locale;
2. Le comité des délégués révisé et approuve les états financiers et les prévisions budgétaires soumis par le trésorier;
3. Le comité des délégués reçoit l'information sur les activités des divers comités;
4. Le comité des délégués est informé par le comité exécutif, étudie et approuve des lettres d'ententes qui modifient la convention collective et qui ne sont pas confidentielles;
5. Les deux tiers (2/3) des membres du comité des délégués constituent un quorum

**VOUS AIMERIEZ VOUS IMPLIQUER AUPRÈS DU SYNDICAT, ALORS
JOIGNEZ-VOUS À UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS EN
TANT QUE DÉLÉGUÉ SYNDICAL!**

Si vous souhaitez vous impliquer et devenir délégué syndical, veuillez nous faire parvenir votre nom et coordonnées au scbg-scfp5400@scbg.ca. Comme vous le constaterez dans le tableau des délégués syndicaux de la page suivante, il manque des délégués dans certains secteurs. Alors, si vous êtes intéressés ou si vous connaissez un col blanc qui pourrait se joindre à l'équipe,

DÉLÉGUÉ(E)S SYNDICAUX—2020-2023

Délégué	Titre du poste occupé	Lieu de travail / Service
Diane Baribeau	Commis à la paie et à l'assiduité—Travaux Publics	Ateliers municipaux de Gatineau
Nancy Tessier	Commis administrative - Travaux Publics	Ateliers municipaux de Gatineau
Martin Laplante	Préposé au surplus d'actifs et au magasin	Ateliers municipaux de Hull
Patrick Racicot	Technicien en génie civil	Ateliers municipaux de Hull
Samuel-Paul Savoie	Technicien aux infrastructures	Ateliers municipaux de Hull
Josée Beauregard	Technicienne en documentation - service au public	Bibliothèques
Kassyopée Lévesque	Préposée HV à la bibliothèque	Bibliothèques
Pascale Demers	Préposée HV à la bibliothèque	Bibliothèques
Stéphanie Lalonde	Animatrice jeunesse	Bibliothèques
Samy-Philippe Lévesque	Préventionniste	Caserne 5, Gréber
Vanessa Raymond	Préventionniste	Caserne 5, Gréber
Aymar Tobossi	Inspecteur commercial, industriel et institutionnel	CS de Gatineau
Bruno Dagenais	Analyste en urbanisme	CS de Gatineau
Manon Gauthier	Technicienne - support aux usagers	CS de Gatineau
Samuel Tremblay	Inspecteur en évaluation résidentiel	CS de Gatineau
Sonia Bisson	Agente culturelle en patrimoine	CS de Gatineau
Laura O'Connor	Commis administratif—Loisirs	CS de Hull
Martin St-Amour	Technicien à la facturation	Maison du Citoyen
Marie-Michelle Nadon	Commis fichier central	Police—Fichier central
Amélie-Kim Berlinguette	Préposé aux communications	Police 911
Cédric L'écuyer	Chef d'équipe par intérim	Police 911
Christelle Leblanc	Chef d'équipe par intérim	Police 911
Liane Thomas	Préposée aux communications	Police 911
Annie Pichette	Secrétaire II	Poste de police, 777 de la Carrière
Janie Richard	Commis à la paie et à l'assiduité	Poste de police, 777 de la Carrière
Jean-François Hotte	Technicien - gestion des automates	Usine d'épuration des eaux usées



APPLICATION LIFEWORKS



L'application Lifeworks contient une panoplie de ressources et de soutien. Vous y trouverez, entre autres, plusieurs sujets comme le sommeil, le mieux-être au travail, la mise en forme, le conditionnement physique, les relations familiales, le mieux-être financier, la retraite, etc.

Cette application contient même des offres exclusives de différents partenaires dont vous pourrez bénéficier.

Téléchargez l'application LifeWorks qui est gratuite depuis l'App Store ou le Google Play Store.

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX?

C'est un réseau sur lequel on peut compter dans notre milieu de travail, il contribue à l'amélioration de notre qualité de vie et de travail.

Le réseau des déléguées et délégués sociaux est formé de militantes et militants qui ont comme objectifs communs :

- De favoriser le mieux-être des membres au travail et dans leur vie privée;
- D'offrir une aide d'égal à égal, sur une base volontaire et confidentielle;
- De faire de la prévention des problèmes psychosociaux une priorité;

Pourquoi un réseau des délégué(e)s sociaux ?

- Pour offrir un support d'égal à égal;
- Pour assurer le mieux-être des membres au travail et dans leur vie personnelle;
- Pour développer notre capacité de vigilance en milieu de travail;
- Pour faire face aux exigences de performance exigées par l'entreprise et la société en général, qui sont des facteurs importants pouvant engendrer toutes sortes de problèmes;
- Parce que nous devons faire face à de nouvelles dépendances comme : le jeu pathologique et la cyberdépendance;
- Parce que des conditions de travail instables causées par l'absence de sécurité d'emploi, les coupures de postes, la surcharge de travail, les horaires inadéquats et le rythme effréné auxquels arrivent les changements sont toutes en lien direct avec l'augmentation du niveau de stress et d'inconfort;
- Parce qu'un réseau de DS. (délégué(e)s sociaux) en est un d'entraide syndicale organisée autour de personnes prêtes à assister ceux et celles qui en ont besoin et qui en font la demande;
- IL NE S'AGIT PAS D'ÊTRE DES SPÉCIALISTES OU DES THÉRAPEUTES, mais bien d'avoir une écoute active et de référer à des ressources syndicales, professionnelles ou communautaires.

Le travail d'un(e) délégué(e) social(e) :

- Être capable d'écouter, de soutenir et de référer les membres en difficulté;
- Avoir des habiletés d'aidant naturel;
- Être capable de se mettre au même niveau que l'autre (égal à égal);
- Connaître ses propres limites et les respecter;
- Savoir reconnaître qu'il ou elle n'est ni un(e) spécialiste ni un(e) professionnel (le);
- Faire preuve de discernement et d'une grande discrétion (confidentialité) ;
- Reconnaître ses forces et ses faiblesses;
- Ne pas dépasser ses propres limites ou son mandat;
- Être une ressource pour les membres.



Les délégués sociaux et les déléguées sociales sont formés dans un cours de base et ont accès, par la suite, à de multiples activités complémentaires de formation.

Le **cours de base** de délégué social et déléguée sociale permet de :

- Développer des habiletés d'écoute;
- Connaître les ressources;
- Faire de la prévention;
- Participer à des soirées régionales d'information, des conférences annuelles pour mobiliser et consolider le réseau ainsi qu'à des journées de formation thématiques.

Si vous souhaitez vous impliquer et devenir délégué social, veuillez nous faire parvenir votre nom et coordonnées au scbg-scfp5400@scbg.ca. Comme vous le constaterez dans le tableau des délégués sociaux ci-bas, il manque des délégués dans certains secteurs. Alors, si vous êtes intéressés ou si vous connaissez un col blanc qui pourrait se joindre à l'équipe, mentionnez-lui de nous écrire.

UN RÉSEAU DE DÉLÉGUÉS SOCIAUX, C'EST DE L'ENTRAIDE AU QUOTIDIEN....

DÉLÉGUÉ(E)S SOCIAUX

Nom	Prénom	Lieu de travail	Service	Titre du poste
Bélanger	Sylvie		Exécutif	
Berlinguette	Amélie Kim	Police 911	CU	Préposée aux communications
Chiasson	Anne	Caserne #5 Gréber	Direction—Incendie	Secrétaire de direction
Delisle	Natacha	Police 911	CU	Chef d'équipe
Desmarais	Sophie		Exécutif	
Ducas	Vincent	Caserne #5 Gréber	Incendie—Prévention	Préventionniste
Dupuis	Julie	Police 911	Enquête criminelle—Police	Secrétaire
Gutierrez Pardo	Gerardo	CS de Gatineau	CANU	Préposé aux appels
Larente	Michel	25 rue Laurier	Greffe	Message
Leblanc	Christelle	Police 911	CU	Préposée aux communications
Lefebvre	Marc		Exécutif	
Lépine	Roch		Exécutif	
Louis	Naomie	CS de Gatineau	Environnement	Secrétaire de direction
Malutama	N'Soki	25 rue Laurier	Greffe	Secrétaire soutien aux élus
Picard	Véronic	CS de Gatineau	CANU	Préposée aux appels



CONFÉRENCE NATIONALE DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX DE LA FTQ

À l'occasion du 40e anniversaire du Réseau des délégués sociaux et délégués sociaux de la FTQ, deux représentants de votre section locale (Sylvie Bélanger et Roch Lépine) étaient présents pour la Conférence nationale des délégués sociaux de la FTQ qui s'est tenue les 14 et 15 février.

Nous avons eu le bonheur d'entendre la présidente de la FTQ, Magali Picard, qui n'avait que des éloges pour les délégués sociaux.

Lors de cette conférence, nous avons pu recueillir des informations, favoriser le réseautage des délégués sociaux de tous les coins du Québec ainsi que d'échanger sur nos pratiques afin de pouvoir procéder au développement de notre réseau des délégués sociaux dans notre propre section locale.

Pour cette occasion, la FTQ a lancé une vidéo particulièrement émouvante qui raconte 3 histoires d'entraide, de soutien et d'écoute.

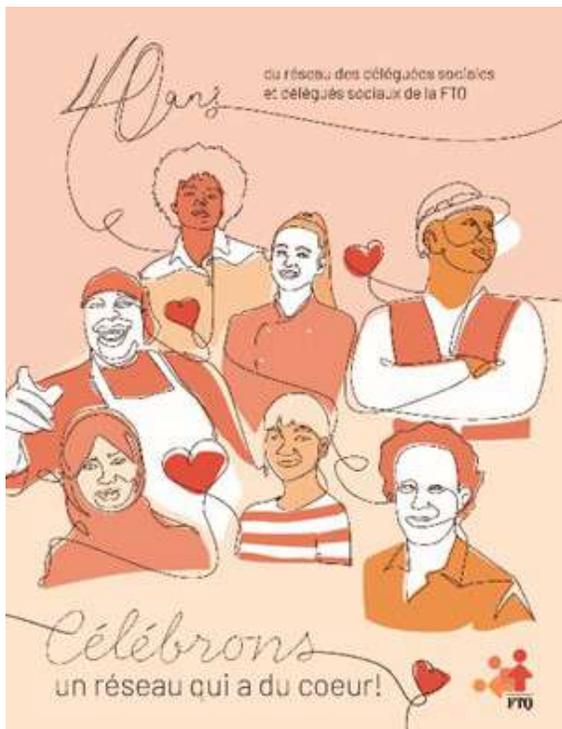
Ces histoires traitent de décès, de suicide et de congédiement abusif.

Vous pouvez écouter les histoires au lien suivant :
<https://youtu.be/8BAA5K3vxog>



Également, la FTQ a mis sur leur site toutes les présentations PowerPoint des conférences présentées lors des deux journées de conférence ainsi que le lien vers la vidéo d'hommage aux DS, en cliquant sur le lien :

<https://ftq.qc.ca/conference-nationale-du-reseau-des-deleguees-sociales-et-des-delegues-sociaux-40-ans-deja/>



Merci à toutes les déléguées sociales et tous les délégués sociaux pour votre travail extraordinaire...ça change des vies!

Nous vous rappelons que nous sommes toujours ouverts à prendre les noms des personnes qui voudraient agir et s'impliquer en tant que délégué social au sein de vos milieux de travail!

N'hésitez pas à nous écrire!

Souffrir au travail, c'est
jamais normal.

L'importance des délégués sociaux pour
agir sur les risques psychosociaux.

La santé psychologique: c'est quoi?

La santé psychologique c'est un «état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté»

définition de l'OMS

ÇA VA
MAL
À'SHOP



Mais c'est quoi des RPS?

- La charge de travail
- L'autonomie décisionnelle
- La reconnaissance
- Le soutien social du supérieur et des collègues
- Les rapports sociaux : Le harcèlement psychologique, l'incivilité, la clientèle agressive et violente, etc.

Rarement seuls, les risques psychosociaux sont interreliés et rendent le milieu de travail toxique.

Ils peuvent toucher une seule personne ou tout un groupe selon l'organisation du travail.

Des études démontrent que les personnes travaillant dans des milieux avec des risques psychosociaux ont deux fois plus de risques d'avoir de la détresse psychologique.

MENT HARCÈLÉ
HARCÈLEMENT H
MENT HARCÈLÉ
HARCÈLEMENT H

É INSEC
ÉCURITÉ
É INSEC

Quels impacts sur nous?

Les personnes peuvent développer des lésions psychologiques importantes, telles que des dépressions, des troubles d'adaptation, ainsi que des troubles musculosquelettiques, des troubles cardiaques, etc.

Pour pallier à cet environnement toxique, les personnes peuvent également chercher des échappatoires toxiques, telles que la consommation de substance.

Agir pour mieux soutenir

Se mobiliser syndicalement pour ne plus que nos milieux de travail nous rendent malade.

Les délégués et déléguées sociaux sont à la première ligne pour connaître l'impact du travail sur la santé psychologique de leurs pairs.

Pour modifier nos milieux de travail, la Loi en santé et sécurité du travail nous est favorable.

ARGE SURCHARGE SUR
URCHARGE SUR
ARGE SURCHARGE

Agir pour mieux soutenir

La LSST prévoit des obligations pour les employeurs:

51. L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychique du travailleur. Il doit notamment: [...]

3° s'assurer que l'organisation du travail et les méthodes et techniques utilisées pour l'accomplir sont sécuritaires et ne portent pas atteinte à la santé du travailleur;

5° utiliser les méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur.

UTIEN FA
BLE SOU
OUTIEN F

Une obligation élargie

Un nouveau paragraphe dans l'article 51:

16° prendre les mesures pour assurer la protection du travailleur exposé sur les lieux de travail à une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale ou familiale ou à caractère sexuel.

RITÉ INSEC
ISÉCURITÉ
RITÉ INSEC

Des moyens d'actions prévus

Le comité SST

Faire des risques psychosociaux un sujet récurrent au comité SST

Demander une analyse du milieu de travail

Demander des changements dans l'organisation du travail

Demander des formations

SUFFIS
NCE INS
SUFFIS

GE SURCHARGE SUR
RCHARGE SUR
RGE SURCHARGE
RCHARGE SUR

Des moyens d'actions prévus

La personne représentante en santé et sécurité:

Faire l'inspection des lieux de travail en portant une attention particulière aux risques psychosociaux;

Parler fréquemment à vos membres et faites des rapports au comité SST;

Porter plainte à la Commission si l'employeur refuse de faire des changement.

E RECO
SSANCE RECC
E RECONNAIS
SANCE RECC

Atelier

- Quelles actions, en tant que délégué et déléguée sociale pouvez-vous prendre dans votre milieu de travail pour soutenir et protéger la santé psychologique de vos pairs?

Quel avenir?

MENT HARCÈLE
RCÈLEMENT HA
MENT HARCÈLE
ÈLEMENT HA

PRÉSENTATION D'UN COMITÉ SYNDICAL : COMITÉ DE NÉGOCIATION

Comme vous le savez probablement, votre convention collective est arrivée à échéance le 31 décembre 2022. Afin de négocier une nouvelle convention collective, un comité de négociation a été mis en place au courant de l'année 2022. Dans notre défunte convention, il est prévu à l'article 7.02, qu'un maximum de cinq (5) représentants syndicaux est nécessaire pour la négociation et la préparation de la prochaine convention collective. Mike Leclair, Sophie Desmarais, Marc Lefebvre, Julie Cadieux, Lisa Bélair, et Patrick Langevin (conseiller syndical et porte-parole à la table de négo) composent notre comité de négociation.

Le comité de négo, comme nous le surnomons, a été mis en place bien avant la fin de notre convention précédente. La fonction première des syndicats est de rassembler les travailleuses et travailleurs afin de leur donner une force collective. Par la négociation collective, le comité négocie les améliorations à leurs conditions de travail, leurs salaires et leurs avantages sociaux.

Les grandes étapes de ce comité sont d'être à l'écoute des membres pour établir les besoins de tous afin de négocier le meilleur d'une convention qui soit bénéfique à tous nos membres. Pour ce faire, à l'aide d'un sondage distribué à tous les membres, ce comité a complété des statistiques afin d'établir les priorités relatives à la négociation. Lors d'une assemblée extraordinaire, ces priorités ont été présentées et discutées afin de concevoir un cahier de charge. Les membres présents à cette assemblée ont voté pour donner un mandat positif au comité de négociation afin de mettre en œuvre et d'entreprendre les négos.

De plus, ce vote permet de donner un soutien et un lien de confiance afin que le comité puisse négocier en toute quiétude.

En terminant, il est important de retenir que la négociation collective est favorable à nos membres puisqu'elle permet d'obtenir des gains, de meilleurs services, de nouveaux avantages pour de meilleures conditions de travail, le tout, pour un meilleur encadrement législatif du travail.

Soyons solidaires avec notre comité de négo !

Syndicalement vôtre,

Roch Lépine



Nous allons tenir nos membres informés par le biais des INFO- NÉGOS, mais il est primordial de nous fournir votre courriel personnel si vous désirez recevoir les mises à jour.



Dans le passé, le canari était la seule mesure que les mineurs avaient pour se protéger contre la présence de gaz toxiques ou le manque d'oxygène. Si le canari mourait, c'était le signal indiquant qu'il fallait évacuer la mine au plus vite. Aujourd'hui, les membres du SCFP dans tout le Canada ont adopté le canari comme emblème de la journée du 28 avril dédiée aux victimes d'accidents du travail.

CONGÉ DE MALADIE EN MOINS — LOI 15

Nous avons reçu quelques demandes d'information en début d'année pour vos banques de congé de maladie. Vous avez remarqué que votre banque de congé de maladie compte seulement l'équivalent de 9 jours au lieu de 10 jours et cela pour les employés permanents seulement.

Une lettre d'entente (ENT-BLC-18-20) relative à cette entente est inscrite dans les dernières pages de notre défunte convention.

4.2 Afin de financer 45 % de ce montant, soit 3 491 700 \$, les parties conviennent :

iv. Que la Ville versera une prime spéciale à tous les participants actifs nonobstant leur date d'embauche, non intégrée aux fins du salaire cotisable, de 1,5 % pendant une période de 5 ans et cette prime est retournée au régime, par tous les participants actifs, afin de financer le solde de 3 176 700 \$. En contrepartie, le nombre de jours de maladie alloué correspond à 90 % du nombre autrement prévu, et ce, pour une période de 7 ans débutant à compter de la signature de la présente entente. Ainsi, pour les participants bénéficiant actuellement de 10 jours, ce nombre est réduit à 9 jours. Pour les participants qui se voient accorder une banque de congé de maladie en cours d'année ou qui quittent le service de la Ville, les crédits sont ajustés au prorata en fonction du même pourcentage, en tenant compte du temps travaillé pour l'année de référence.

Pour bien comprendre, voici les congés de maladie qui ont été débités pour chacun de vous :

Jun 2018 = 1 journée débitée lors de la signature de l'entente pour l'année complète;

En janvier de chacune des années, soit de 2019 à 2023 = 1 journée par année de débitée pour un total de 5 jours. Cette prime spéciale se termine en juin 2023, mais n'aura aucun impact sur notre relevé de paie.

En janvier 2024 = 1 journée devra être débitée encore une fois, ce qui terminera la période de 7 ans.

Sous toutes réserves, nous devons donc revenir à la normale en janvier 2025 avec nos 10 jours de congés de maladie.



VOUS ÊTES OU SEREZ EN ARRÊT DE TRAVAIL MALADIE / INVALIDITÉ... QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

1. Allez consulter votre médecin :

- *Celui-ci pourra vous émettre un billet médical pour un arrêt de travail, si tel est le cas.*
- *Faire remplir le certificat médical de la Ville par votre médecin (physique ou psychologique). Vous pouvez obtenir celui-ci par l'entremise de votre SOLVO ou de votre syndicat.*
- *Payer les frais associés à ce billet médical, garder le reçu et faire la réclamation des frais à la Ville puisque ceux-ci sont remboursables.*

2. Communiquez avec votre syndicat : agent_sst@scbg.ca ou le 819-243-4069

- *Prendre le temps d'aviser votre Syndicat de votre arrêt de travail est important puisque cela nous permet de mieux suivre l'évolution de votre dossier. Prendre note qu'aucun autre moyen n'est mis à notre disposition pour obtenir les informations relatives à votre dossier sauf si vous nous en faites part ou si vous nous incluez en copie conforme dans vos échanges avec les Ressources humaines.*
- *Votre Syndicat peut vous guider, vous accompagner et répondre à plusieurs de vos questions.*

3. Faites parvenir votre certificat médical et le reçu des frais engendrés aux Ressources humaines:

- *Par courriel au Service des ressources humaines, Section santé, sécurité et mieux-être au travail.*
- *Inclure votre Syndicat en copie conforme dans les échanges courriel avec les Ressources humaines.*

4. Consultez le PAE si vous en ressentez le besoin (819-772-1239)

- *Le PAE apporte un soutien immédiat et confidentiel.*
- *Jusqu'à 10 sessions par année vous sont offertes gratuitement.*

5. Après les 3 premiers jours ouvrables consécutifs, par suite de maladie (3 jours de carence), si vous êtes un employé permanent, vous aurez accès à :

- *Les 17 premières semaines d'absence seront rémunérées à 85% de votre salaire;*
- *Après ces 17 semaines et 3 jours, le salarié invalide reçoit une prestation mensuelle égale à 70% de son salaire par l'assureur Manuvie.*



**Syndicat des
cols blancs
de Gatineau**
SCFP5400

APPUI À LA NÉGOCIATION ET L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE



Les syndicats locaux membres du SCFP sont autonomes et maîtres de leurs décisions. Les pouvoirs décisifs soient, l'élection de l'exécutif, des membres de comités, l'adoption de la convention collective, l'adoption ou le rejet des offres patronales, le montant de la cotisation, etc., sont détenus par l'assemblée générale composée de tous les membres d'un syndicat local.

Le SCFP a une fière histoire de militantisme, en grande partie due au fait que les membres exercent un contrôle local sur leurs propres affaires syndicales. Ainsi, les groupes de travailleuses et travailleurs, regroupés en syndicat local, prennent librement toutes les décisions qui les concernent. Ils réfléchissent et agissent en fonction de leurs réalités quotidiennes.

Dès son adhésion au SCFP, chaque syndicat se voit assigner un conseiller ou une conseillère, professionnel des relations du travail, pour soutenir et accompagner les élus locaux dans leur travail. Particulièrement efficaces lorsqu'il s'agit de négocier une convention collective ou de la faire appliquer, ils apportent une aide indispensable, notamment en matière de griefs, d'arbitrage, d'accidents et de santé-sécurité du travail, de fonds de retraite, etc.

Au SCFP, c'est par l'intermédiaire du conseiller syndical que sont accessibles les autres services spécialisés pouvant toucher directement les membres, comme l'évaluation des emplois, le service juridique, la recherche, les communications, les droits de la personne, la santé-sécurité et autres.

EN CAS DE CONFLIT

Personne ne souhaite être en conflit de travail. Mais si les membres d'un syndicat local décident démocratiquement et majoritairement d'exercer leur droit de grève, ou encore subissent un lock-out décrété par leur employeur, le SCFP sera là pour les soutenir.

Le SCFP dispose d'une Caisse nationale de grève et aussi d'une Caisse nationale de défense.

LES ALLOCATIONS DE GRÈVE

Parce que le SCFP regroupe plus de 650,000 adhérents d'un bout à l'autre du Canada (données de 2015), il peut verser de bonnes allocations en cas de grève (ou de lock-out).

Le fonds de grève du SCFP est alimenté par un pourcentage prédéterminé de la cotisation versée par chacun des membres de tout le Canada. En cas de conflit de travail, tout membre a droit à une allocation de 60\$ par jour, jusqu'à concurrence de 300\$ par semaine (sommes exemptes d'impôt).

APPUI À LA NÉGOCIATION ET L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE (SUITE)

LES ASSURANCES EN CAS DE CONFLIT

Pendant toute la durée d'un conflit, la Caisse nationale de grève du SCFP paie les primes d'assurance collective (vie, maladie et hospitalisation) des membres d'un syndicat local en grève (ou en lock-out). De plus, si un employeur refuse de continuer à payer sa part des primes, mettant ainsi en péril les polices d'assurance, la caisse de grève paie le coût total des régimes pendant toute la durée de l'arrêt de travail. La protection dont vous et votre famille bénéficiez en temps normal reste alors totalement maintenue.

LES CAMPAGNES À FRAIS PARTAGÉS

La Caisse nationale de défense sert à soutenir financièrement les campagnes d'opinion menées par un syndicat local. On parle dans ce cas de campagne de relations publiques dont les coûts sont partagés entre le syndicat local et le SCFP, habituellement en parts égales. Règle générale, ces campagnes se déploient en dehors des périodes de négociation.



CAMPAGNES EN PÉRIODE DE NÉGOCIATION

D'autre part, la Caisse nationale de grève, distincte de la caisse de grève, peut défrayer entièrement les coûts d'une opération de relations publiques d'un syndicat local. On parle dans ce cas soit de campagne visant à éviter la grève ou de campagne de soutien à la grève lorsqu'un conflit de travail est déjà en cours.

SOUTIEN JURIDIQUE

La Caisse nationale de grève apporte aussi son soutien lorsque des questions d'ordre juridique surviennent lors d'un conflit de travail.



PRIX DE PRÉSENCE — PARTY 2022

Bière - Le trou du Diable
Rémy Pitre



Ensemble Tour de grignotines
Valérie Thibeault



Duo Godiva
Nancy Laplante



Ensemble à raclette
Laurence Latour-Laitre



Ensemble avec tasses laiton
Véronique Picard



Ensemble bouteille de Vin
Pascale Demers



Ensemble grignotines Pirouline
Antoine Côté-Villeneuve



Ensemble huile d'olive
Steve Huang
Bruno Dagenais



Ensemble rouge Godiva
Éric Héli



Ensemble sauce piquante
Annick Joannette
Étienne Rondeau



Bluetooth speaker
Alexis Wequaisse



Gobelets isolés
Caroline Girard



PRIX DE PRÉSENCE — PARTY 2022 (SUITE)

Housse parebrise
Céline Martineau
Valter Dubiela



Jeté chauffant
Pascal Cronier
Geneviève Carrier
Annie Bérubé



Lampes de travail
Ginette Savoie



Chocolats Lindt
Serge Patry



Magic Bullet
Marc Lefebvre



Moulin Sel et Poivre
Kristen Trudeau



PowerBank
Mélanie Hébert
Julie Massé
Jean-Yves Landry



Tasses de voyage Eilo
Lisa Bélair
Réjean Bouthillier



**Ce fût un plaisir de se retrouver en présentiel le
15 décembre dernier pour célébrer!**

Nous espérons vous retrouver pour nos célébrations en décembre 2023!

- Votre exécutif syndical

NOËL MAGIQUE 2022—GAGNANTS DES TIRAGES

*** À noter : La vente des billets était ouverte à tous (employés, amis, famille, etc.)***

Tel que le veut la tradition, l'exécutif syndical des cols blancs de la Ville de Gatineau a parrainer deux familles dans le but de leur faire vivre un Noël magique. Tous les profits de la vente de billets ont permis l'achat de nourriture ainsi que de cadeaux pour les familles!



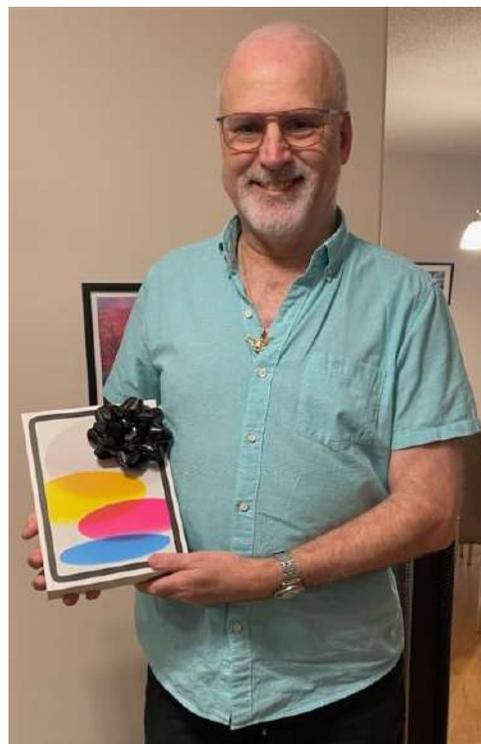
Gagnante du grand panier de bonheur (constitué de dons personnels des membres de l'exécutif).

Pascale Demers—Cols blancs



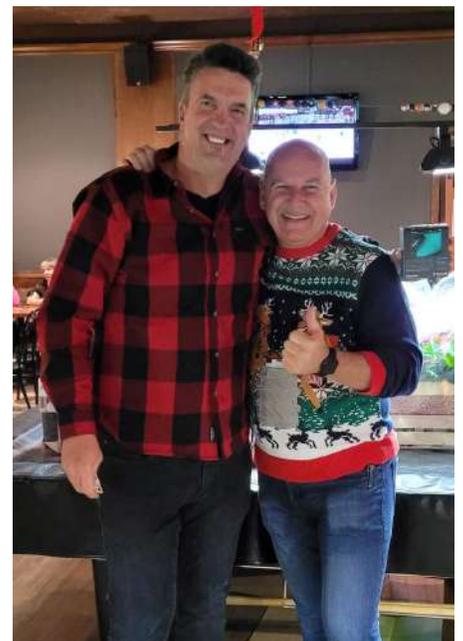
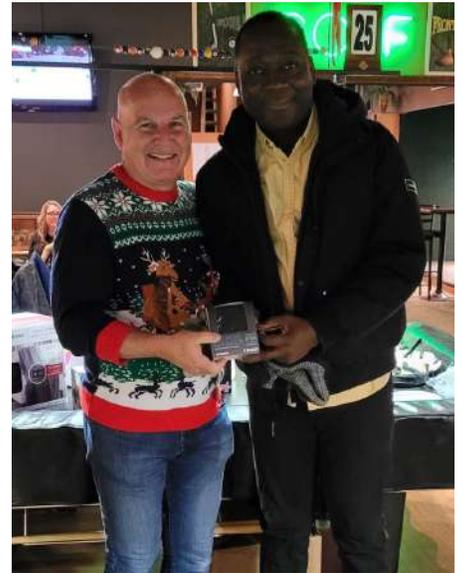
Gagnant de la Tablette numérique (iPad 10 de 256 GB)
gracieuseté du SCFP

Guy Demers (absent lors du party de Noël, remis par la suite) - Externe



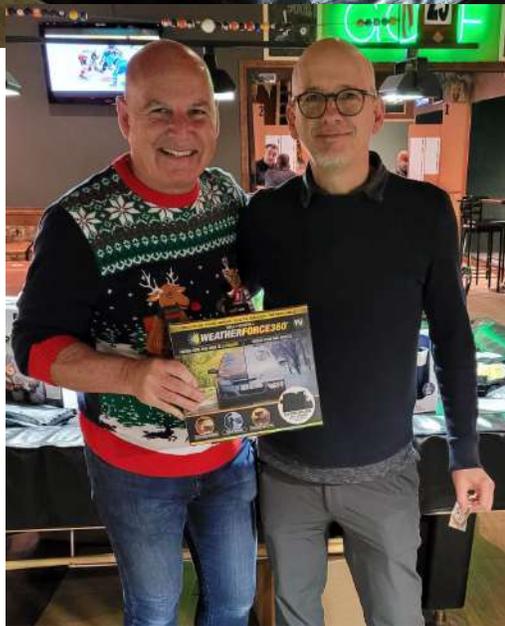
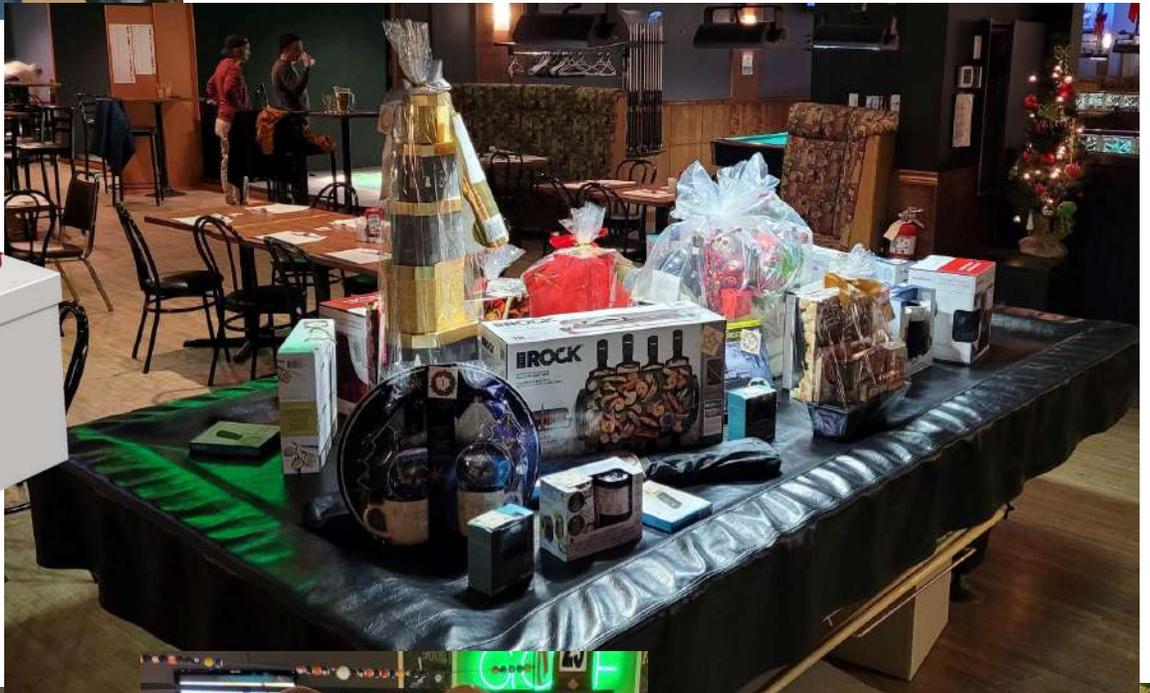
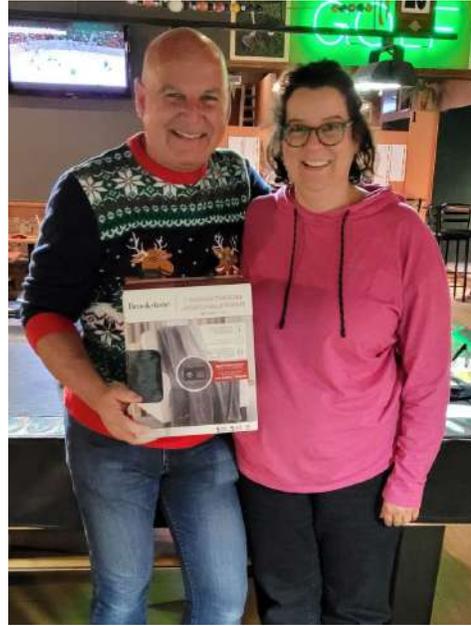


NOËL 2022













MOMENTS MARQUANTS



Nous saluons avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme l'arrivée de la première femme et la première autochtone à la tête de la FTQ.

Bravo Magali Picard, nous sommes avec toi!

Bravo également à M. Denis Bolduc du SCFP-Qc pour sa réélection comme secrétaire général de la FTQ.

Du 9 au 11 janvier 2023

Votre exécutif a reçu la visite de Mme Marie-Hélène Bélanger, Directrice Québécoise du SCFP-Québec. Celle-ci tenait à venir appuyer la section locale et ses membres et ce, à l'aube du renouvellement de notre convention collective.

Elle a réitéré son appui et son soutien au nom de tout le SCFP-Québec.

Son discours stimulant nous a vraiment motivé encore plus, en sachant que l'union fait la force et que nous pouvons compter sur le SCFP-Qc et l'entièreté de ses services aux membres, et ce en tout temps!

Merci Marie-Hélène! 🍌

#Solidarité 🍌



Semaine du 28 novembre 2022

Nous sommes fiers de vous présenter notre première cohorte de DÉLÉGUÉS SOCIAUX- cols blancs qui ont été officiellement formé cette semaine. 🍌🍌🍌

Ils sont maintenant prêts et motivés à intervenir auprès

de nos membres en besoin! ❤️

Bravo et merci à vous tous pour votre implication dans

Semaine du 2 avril 2023

Nous sommes fiers de vous présenter la deuxième cohorte de DÉLÉGUÉS SOCIAUX – cols blancs qui ont été officiellement formé lors de cette semaine. Ils sont maintenant prêts et motivés à intervenir auprès de nos membres en besoin ! Bravo et merci à vous tous pour votre implication dans vos milieux de travail.



MOMENTS MARQUANTS (SUITE)

Congrès FTQ 16-19 janvier dernier On a eu la chance d'échanger avec la nouvelle présidente de la FTQ, Mme Magali Picard ainsi que le secrétaire-général de la FTQ, M. Denis Bolduc.



29 octobre 2022 ·

En appui avec nos confrères et consœurs du Syndicat des employés de la SQDC / SCFP 5454 à la succursale d'Aylmer qui sont toujours en grève depuis maintenant 5 mois.

Lâchez pas! Solidarité 🍌

Cotiser régulièrement à votre REER+, c'est plus facile que vous le croyez. La solution ? La retenue sur le salaire.

À chaque paie, un montant fixe est prélevé et déposé dans votre REER+.

→ Vous fixez le montant de la retenue.

→ Vous pouvez modifier ou cesser la retenue en tout temps.

→ Vous pouvez bénéficier des économies d'impôt* à chaque paie.

Pour en savoir +

fondsftq.com/rss



Vous souhaitez avoir plus d'information sur le REER+ au Fonds de solidarité FTQ?
Contactez les responsables locaux (RL) de votre section locale.

Sophie Desmarais

Martin Laplante

Marc Lefebvre

Stéphane Plouffe

* L'acquisition d'actions du Fonds de solidarité FTQ peut donner droit aux crédits d'impôt pour fonds de travailleurs. Les crédits d'impôt sont de 30%, soit 15% au Québec et 15% au fédéral, et limités à un montant de 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.



Chers membres du **Syndicat des Cols Blancs de Gatineau local SFCP 5400 (CPSM)**. Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre concours exclusifs aux membres de **belairdirect**, fier partenaire de CPSM !

[Participer au concours](#)



Pour participer:

Utilisez le lien ci-haut ou appelez-nous, ou scannez le code QR pour une soumission d'assurance auto et/ou habitation et mentionnez que vous êtes un membre de votre organisation. En tant que membre du programme groupes de belairdirect, vous et votre famille* êtes admissibles à des rabais exclusifs sur votre assurance auto et habitation.

Pour obtenir une soumission, vous n'avez qu'à composer le 1-833-294-2911

Il y a trois prix en argent d'une valeur de 1000\$ à gagner par mois! Et ce n'est pas tout. Toutes les personnes qui obtiendront une soumission durant la période du concours accroîtrons leurs chances de gagner!

**Pas d'achat nécessaire. Concours ouvert aux membres du programme groupe belairdirect qui résident au Canada et ayant atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence. Le concours débute le 1^{er} avril 2022 à 10 h 00 HNE et se termine le 31 mars 2023 à 23h59 EST. Un total de trentesix (36) prix en argent d'une valeur de 1000 \$ CAN chacun (je « prix ») sont à remporter. Vous devez également répondre correctement à une question d'habileté mathématique pour être admissible à gagner. En remplissant le formulaire, j'autorise belairdirect à me contacter au sujet de ses produits et services d'assurance via les coordonnées fournies ci-dessus*

belairdirect.
auto et habitation - groupes

Membres SCFP

S'assurer avec nous, ça vaut le coup!

Obtenez des **rabais exclusifs** sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs.

Profitez de nos **services gratuits** :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- assistance juridique, incluant un accompagnement lors d'un vol d'identité
- assistance psychologique en cas de sinistre

Prise en charge du paiement des primes en cas d'invalidité totale

Étalez le paiement de vos primes sur 26 versements sans frais supplémentaires grâce à notre **flexibilité de paiement**.

Demandez une soumission au beneva.ca/scfp ou au **1 866 551-2641**.



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva Inc. et distribuées par Beneva Inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance préside les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva Inc. 2023. ** Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

**SANS
LES COLS BLANCS
TOUT
FOUT LE
CAMP !**



Syndicat des
cols blancs
de Gatineau
SCFP5400



Syndicat canadien de
la fonction publique